

Date de création :

05/11/2015

Mise à jour :

Mars 2023

Comment évolue l'utilisation des sols en Centre-Val de Loire ?

L'occupation du sol reflète les caractéristiques géologiques et climatiques auxquelles est soumis naturellement le territoire, ainsi que l'influence des activités humaines mises en place sur le territoire régional. En Centre-Val de Loire, l'espace est majoritairement dédié aux activités agricoles. Mais la tendance actuelle est à la régression de ces espaces au profit de l'artificialisation et de l'accroissement des territoires forestiers.

DÉFINITION & DESCRIPTION

L'occupation du sol est « la couverture (bio-)physique de la surface des terres émergées » (FAO, 1998), soit la caractérisation de l'usage que l'humain fait - ou non - des terres.

L'évolution de l'occupation du sol reflète donc celle de l'activité humaine, des paysages et de la biodiversité qui y est liée. Fruit de l'aménagement et de l'organisation de l'espace, l'occupation du sol reflète les choix de développement effectués en Centre-Val de Loire.

Elle constitue un important enjeu de gestion de la ressource « sol », qui est une ressource « finie ».

La fragmentation des milieux naturels et leur destruction est la première cause d'effondrement de la biodiversité. Les constructions d'habitats, zones commerciales ou d'activités, les réseaux routiers, autoroutiers et ferroviaires, mais aussi les lumières nocturnes qui découlent de ces nouveaux espaces artificialisés, morcellent les espaces naturels en de plus petites entités déconnectées les unes des autres.

Cette déconnexion a plusieurs effets sur la biodiversité :

- effet mortel à court terme, en provoquant des accidents (exemple du passage des grenouilles sur une route),
- effet de disparition à plus long terme, en gênant ou empêchant le déplacement des espèces animales vers leur lieu de reproduction, l'accès à leur nourriture, et impactant également les espèces végétales en limitant leur dispersion.

Il est alors primordial, pour tout projet d'aménagement, de minimiser l'impact en préservant les corridors écologiques, et de maintenir ainsi une trame verte (haies, arbres), bleue (continuité des cours d'eau), noire (absence d'éclairage nocturne), brune (sols non artificialisés) et blanche (absence de pollution sonore).

L'indicateur d'occupation des sols produit par l'Observatoire, présente l'état de l'occupation du sol sur le territoire régional et l'évolution des espaces artificialisés, cultivés et naturels, en s'appuyant sur des données statistiques et géographiques. **Cet indicateur est en lien avec celui sur les flux d'artificialisation à l'échelle communale.**

RÉSULTATS

TENDANCES ACTUELLES

Le Centre-Val de Loire, **3,94 millions d'hectares** répartis en :

50% de terres arables (cultures temporaires)

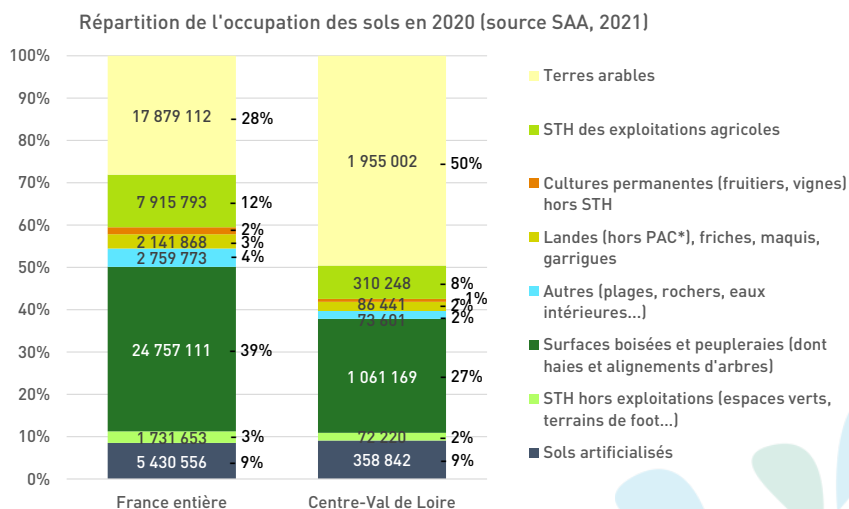
27% de surfaces boisées et peupleraies

9% de sols artificialisés

8% de surfaces toujours en herbe (STH)

2% de landes, friches

(données statistique agricole annuelle - SAA, 2021)



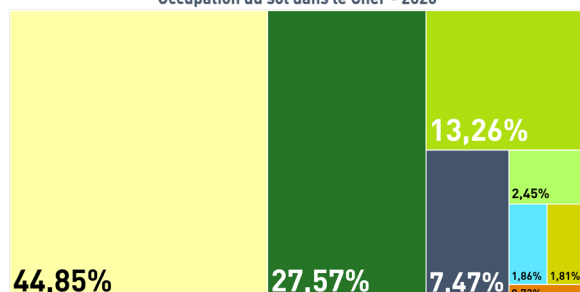
*PAC : politique agricole commune, étiquettes de données exprimées en hectare

Une région de cultures, forêts et bocages

En Centre-Val de Loire, les terres arables occupent la majeure partie des territoires départementaux.

Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition de l'occupation des sols et permettent de retrouver les grands paysages dominants de la région : cultures annuelles en Eure-et-Loire (Beauce), prairies d'élevage dans le Cher et l'Indre (Brenne et Boischaut Sud), massifs forestiers dans le Loir-et-Cher et le Loiret (forêt d'Orléans et Sologne).

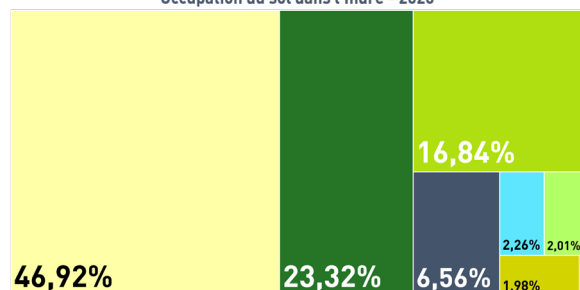
Occupation du sol dans le Cher - 2020



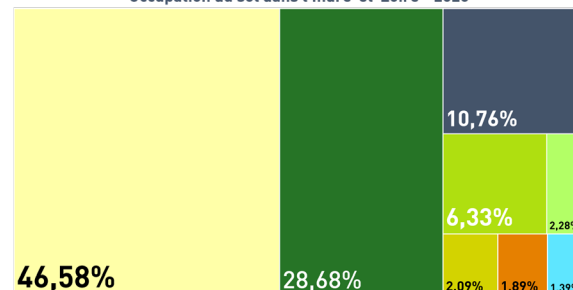
Occupation du sol en Eure-et-Loire - 2020



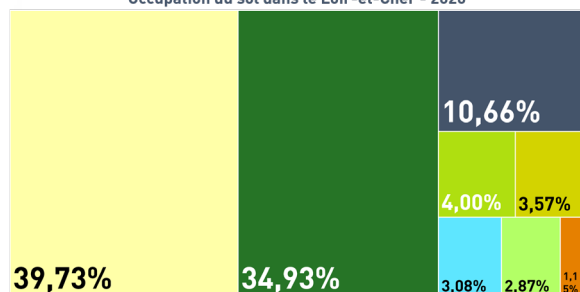
Occupation du sol dans l'Indre - 2020



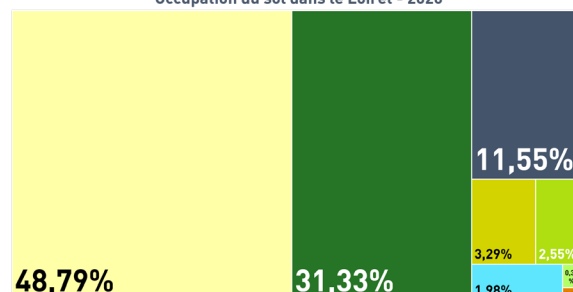
Occupation du sol dans l'Indre-et-Loire - 2020



Occupation du sol dans le Loir-et-Cher - 2020



Occupation du sol dans le Loiret - 2020



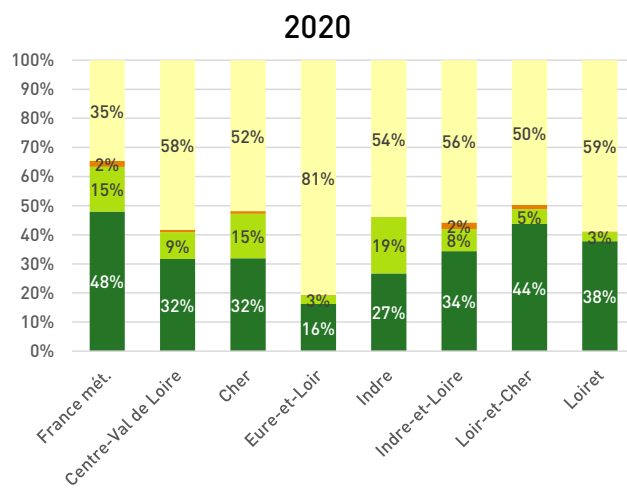
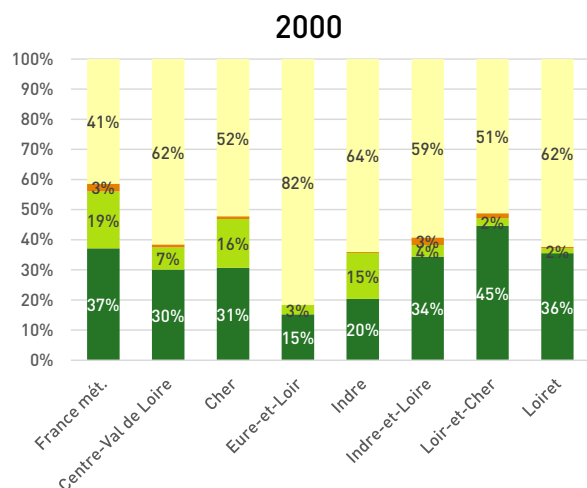
(Données statistique agricole annuelle - SAA, 2021)

Focus sur les terres agricoles

Dans la nomenclature de l'occupation des sols, on entend par terres agricoles :

- les terres arables (blé, colza, maïs, maraîchage...),
- les cultures permanentes (vignes, fruitiers...),
- les surfaces toujours en herbe (prairies),
- les surfaces boisées et peupleraies.

En 20 ans, à l'inverse du profil France métropolitaine, le profil agricole de la région a peu changé. Seul l'Indre montre un changement significatif, les surfaces boisées ayant augmentées de +7 % pendant cette période au détriment des terres arables.



■ Surfaces boisées et peupleraies (dont haies et alignements d'arbres)

■ STH des exploitations agricoles

■ Cultures permanentes

■ Terres arables

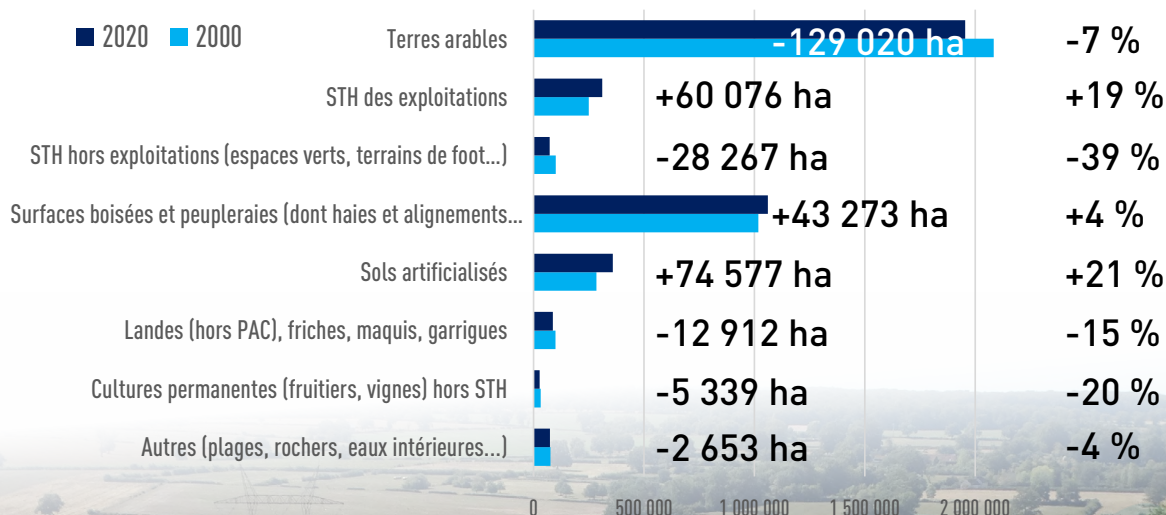
Évolution en 20 ans

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des sols depuis l'an 2000 en région. La différence brute en hectare entre 2020 et 2000 et le rapport absolu de cette différence y figurent. L'évolution des **surfaces artificialisées** en 2020 par rapport à 2000 représente une augmentation de **+21 %** (ou +2 % d'augmentation rapporté relativement à la surface régionale). Cette évolution est de **-7 %** pour les **terres arables**. Ainsi les sols s'artificialisent au détriment des terres arables mais pas seulement. Tous les milieux naturels pâtissent de l'accroissement urbain.

Le gain en surface des **surfaces toujours en herbe (+39 %)** est à relativiser. En effet, le système de déclaration PAC a été modifié en 2015. Il permet désormais un suivi à la parcelle, ce qui implique que des prairies qui pouvaient auparavant être déclarées comme temporaires (et ne pas entrer dans les STH) sont considérées maintenant comme permanentes dès lors qu'elles n'entrent pas dans la rotation. De ce fait, une partie des prairies déclarées temporaires avant 2015 étaient déjà des prairies permanentes, ce qui induit un biais d'analyse de l'évolution : les STH n'ont pas tant augmenté, elles ont connu une réattribution de leur qualificatif.

Évolution de l'usage des sols entre 2000 et 2020

(source : statistique agricole annuelle)



ANALYSE

L'occupation des sols en Centre-Val de Loire apparaît essentiellement agricole et forestière. Le **taux de boisement** en Centre-Val de Loire est de **25 %** sur la période 2015-2019 (vs une moyenne nationale de 31 %). La majeure partie de la forêt est une forêt de production de bois (hors peupleraie) composée essentiellement de feuillus (à 81 % en 2020). La **surface forestière** s'accroît de **0,3 à 2 % par an** selon les départements, entre 1985 et 2021. Les systèmes agricoles sont principalement de la **grande culture** : en 2020, 72% des exploitant-e-s ont déclaré leur activité principale en tant que telle (Beauce et Champagne berrichonne en sont les terroirs phares). En 2021, la région compte 2,3 millions d'ha de surface agricole utile (SAU) dont 1,2 millions d'ha de céréales.

Cependant, ces deux usages des sols ne signifient pas que les surfaces données sont favorables ou non à la biodiversité. Pour indice, la part de **l'agriculture biologique** en région s'élève à **4,3 %** de la SAU en 2020 et la densité de haies est très inégale selon les secteurs géographiques. L'**agroforesterie** en région reste peu représentée (une trentaine d'exploitations pour environ 160 ha en 2020), ainsi que les exploitations engagées dans des **mesures agro-environnementales et climatiques** (4 % de la SAU contractualisée entre 2015 et 2019).

De plus, l'évolution des **surfaces toujours en herbe** (STH) est à considérer avec précaution, comme explicité page précédente (paragraphe évolution en 20 ans). La part de **forêt mixte** en région est de **9 %** en 2020. L'essentiel de la forêt étant privée (plus des 3/4), il est difficile de recueillir des données et d'évaluer la préservation de la biodiversité au sein des massifs de la région. Les données de la forêt publique (120 723 ha) indiquent que 447 ha sont laissés en libre évolution (régime particulièrement favorable à la biodiversité mais n'ayant pas de vocation de production).

L'accroissement des **surfaces artificialisées** entre 2000 et 2020 en région est considérable (+21 %). Pour lutter contre la destruction des milieux naturels, la **stratégie zéro artificialisation** (Loi Climat et Résilience de 2021) vise à stopper (ou compenser) l'artificialisation des sols et orienter les acteurs du territoire (collectivités et aménageurs) vers plus de sobriété. L'objectif zéro artificialisation nette est fixé à 2050 et un objectif intermédiaire de **-50 % est fixé d'ici 2031** par rapport au rythme de consommation mesuré entre 2011 et 2020.

LIMITES D'UTILISATION

Les principales limites de cet indicateur résultent des données qu'il exploite. La statistique agricole annuelle est une synthèse de données de sources différentes. Les surfaces en herbe hors exploitations, les landes et les friches sont des variables d'ajustement une fois les autres données renseignées. Les valeurs attribuées à ces surfaces sont donc à prendre avec ces limites en tête.

Marge d'amélioration :

Une approche plus précise de l'occupation du sol régionale sera réalisable avec la base d'occupation du sol à grande échelle (BD OCS) qui sera produite par l'IGN sur l'ensemble de la France (échelle 1/25 000ème) et devrait être disponible pour le Centre-Val de Loire courant 2024.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sources des données :

- Données statistique agricole annuelle : série 2021, produite par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Échelle de constitution : régionale

Mise à jour de l'indicateur :

- Donnée statistique : tous les ans

POUR EN SAVOIR +

Indicateurs en lien :

[Flux d'artificialisation](#) ; [Agriculture biologique](#) ; [Biodiversité, forêt et gestion durable](#) ; [Biodiversité, forêt et surfaces protégées](#)

Voir [tous les indicateurs](#) de l'Observatoire

Rédactrice et rédacteur :

Laetitia Roger-Perrier, ARB Centre-Val de Loire, Gaëtan Buisson, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

BIBLIOGRAPHIE

Les mémentos de la statistique agricole, DRAAF - accès : <https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/les-memento-de-la-statistique-agricole-a44.html>, consulté le 07/12/2022

Inventaire forestier, IGN - accès : <https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?rubrique11>, consulté le 07/12/2022

Milieux bocagers en Centre-Val de Loire, ARB - accès : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/decouvrir/la-biodiversite-en-centre-val-de-loire/grands-milieux-et-especes-associees/milieux-bocagers>

Dossier thématique biodiversité et agriculture, ARB - accès : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/comprendre/dossiers-thematiques/biodiversite-et-agriculture>

Objectif «zéro artificialisation nette» : quels leviers pour protéger les sols, Vie publique - accès : <https://www.vie-publique.fr/rapport/268416-zero-artificialisation-nette-quels-leviers-pour-protger-les-sols> consulté le 07/12/2022